



LABAZ

**L'APPLI DES 15-25 ANS
POUR FAIRE LE PLEIN
DE BONS PLANS**



**DEVENEZ
PARTENAIRE !**





C'EST QUOI LABAZ ?

LABAZ est la toute nouvelle application mobile de la Région Île-de-France destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Entièrement gratuite, elle propose des aides, des bons plans, des jeux concours... Par exemple, besoin d'un nouveau vélo ? LABAZ t'offre une aide de 100€.

**NOUVEAU POUR
VOS ADHÉRENTS**

**100€
D'AIDE SPORT
& CULTURE**

La Région propose aux jeunes franciliens une aide de 100€ visant à renforcer leur accès à la pratique sportive, artistique et culturelle, en augmentant leur pouvoir d'achat et celui de leur famille. L'aide est créditée sur l'application LABAZ, dans le portefeuille virtuel de chaque jeune remplissant les critères d'éligibilité. Elle est strictement personnelle. Son montant n'est pas cumulable d'une année sur l'autre : il est crédité en septembre et peut être utilisé jusqu'au 31 août de l'année suivante.

COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DU DISPOSITIF ?

1. Se rendre sur le portail partenaires, vérifier si votre structure est éligible et rejoindre le réseau des partenaires LABAZ en vous inscrivant sur le portail dédié : <https://labaz.iledefrance.fr/partners/onboarding>
2. Renseigner les informations sur votre structure et publier votre fiche dans l'application
3. Lorsqu'un jeune se rend dans votre structure pour s'inscrire à une activité, il présente un QR code LABAZ pour régler tout ou partie de son inscription. Scanner le QR code depuis votre espace partenaire grâce à la caméra de votre téléphone ou de votre ordinateur (ou saisir le code alphanumérique correspondant) pour créditer le montant du coupon sur votre compte LABAZ.
4. Un état de votre compte LABAZ sera régulièrement réalisé et la Région vous remboursera mensuellement des sommes créditées sur le compte fourni lors de votre inscription au réseau de partenaires LABAZ.

ASTUCE

À tout moment vous pouvez suivre l'ensemble des transactions depuis votre espace dédié sur le portail partenaires

POUR MIEUX COMPRENDRE

L'aide de 100€ proposée par la Région est sécable et utilisable en plusieurs fois. Pour que vos adhérents l'utilisent, il leur suffira de choisir la somme qu'ils souhaitent déboursier, de générer un coupon avec un QR code correspondant au montant choisi (dans la limite de leur solde disponible) et de vous le présenter au moment du règlement.

- C'est grâce à ce QR code (ou au numéro du bon) que vous pourrez encaisser le montant que l'adhérent souhaite utiliser pour s'inscrire à l'activité de son choix
- Un remboursement de la part de la Région sera par la suite effectué sur votre compte
- Vous serez remboursé mensuellement du montant total que vous aurez perçu le mois précédent
- L'ensemble des transactions sera accessible sur le portail partenaires.

IMPORTANT Cette aide est cumulable avec l'aide Pass'Sport.

Pour savoir si votre structure est éligible au dispositif, vous pouvez consulter la Charte des partenaires : https://labaz.iledefrance.fr/charte_partenaire_aides.pdf ou simplement suivre le parcours d'inscription.

DEVENEZ PARTENAIRE : INSCRIVEZ-VOUS !

Vous pouvez désormais vous inscrire en tant que partenaire du dispositif d'aide à la pratique sportive, artistique et culturelle de la Région Île-de-France sur le portail partenaires LABAZ : <https://labaz.iledefrance.fr/partners/onboarding>

Vous serez référencé sur l'application LABAZ et permettrez à vos adhérents entre 15 et 17 ans d'utiliser, en paiement des activités que vous proposez, l'aide de 100€ qui leur est attribuée par la Région.